Image not found or type unknown

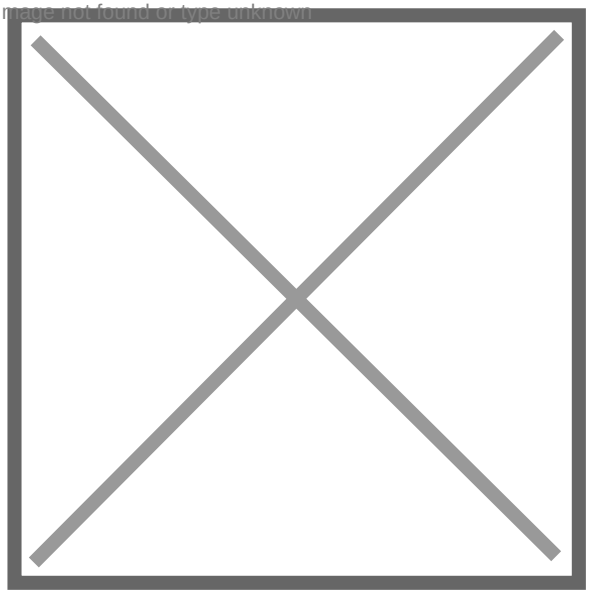

solde de tout compte pas payé

Par **eric2a**, le **18/02/2025** à **13:05**

bonjour, j'ai besoin d un renseignement.

entreprise en redressement judiciaire, j ai été licencié le 23 12 2024 pour inaptitude pro suite à un accident du travail.

le 6 01 2025 l entreprise me remet tous les documents ainsi que la fiche de paye correspondante au solde de tout compte, mais mais le cheque correspondant.

l employeur me precise que se sont les ags qui traite le paiment.

apres plusieurs mails sans vraiment de reponse, j'ecris aux ags qui ma repindent que le mandataire judiciaire n' a jamais donné de relevé de créances.

j'envoie un mail à l employeur et au mandataire. Ces mails sont lus plusieurs fois (logiciel qui me permet de savoir le nombre de lecture heure et jour) sans me donner infos ou me répondre. Avant d engager une procedure qui coute chère que dois je faire dans un 1er temps.? J e précise, le ma,dataire ne répond jamais au tel.

lettre AR au mandataire et employeur? ou saisir la justice? ou? je ne sais pas

merci de prendre le temps de me repondre

Par **eric2a**, le **20/02/2025** à **12:33**

merci pour vos reponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés